

Questions orales

Que le premier ministre nous dise combien de ces nouveaux inspecteurs de l'impôt seront affectés à des salons de coiffure pour hommes, à des taxis, à des pizzerias et à des petits restaurants d'un bout à l'autre du pays. Pendant combien de temps encore les Canadiens toléreront-ils que ce gouvernement dépense 1 milliard de dollars sur cinq ans pour engager des inspecteurs chargés de faire respecter une taxe dont personne ne veut? Qu'il nous réponde franchement.

Des voix: Bravo!

M. Jelinek: Monsieur le Président, cette question est tout à fait à l'image du député, qui est généralement mal renseigné.

Une voix: Très juste!

Des voix: Oh, oh!

M. Jelinek: Il n'a jamais été question de police fiscale. Il s'agit en fait de fonctionnaires qui donneront des renseignements, qui fourniront des services, qui offriront un service de consultation aux contribuables et aux petites entreprises, de sorte que la transition d'une mauvaise taxe à une meilleure sera facilitée.

Quand le député parle de police fiscale, il fait en fait allusion aux inspecteurs qu'avait nommés le gouvernement libéral et qui ne sont plus en poste depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions sur les droits des contribuables.

Des voix: Bravo!

[Français]

VIA RAIL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Hier soir, au comité, le ministre de l'Environnement indiquait que ce n'était pas sa responsabilité de faire une étude environnementale sur l'impact de la fermeture possible de VIA Rail. Selon lui, c'est la responsabilité du ministre des Transports. Ma question est très simple: Le ministre des Transports a-t-il fait une étude comme celle-là?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, c'est très évident que la collaboration est très étroite entre le ministère des Transports et celui de l'Environnement, et ceci de façon continue, dans l'ensemble des dossiers qui nous concernent. Concernant VIA Rail, quand j'ai dit hier qu'au moment de l'annonce de la décision gouvernementale, nous allions traiter ou nous allions faire part d'un certain nombre

d'observations ou de décisions concernant un différent nombre de sujets, l'environnement, à ce moment-là, sera traité et je conseille au chef des néo-démocrates de bien attendre la décision annoncée par le gouvernement, et à ce moment-là, nous traiterons de la question de l'environnement.

• (1430)

[Traduction]

M. Broadbent: Monsieur le Président, des commentaires, c'est une chose, mais ce n'est pas une étude complète. Je voudrais poser la question suivante au ministre de l'Environnement ou au ministre des Transports.

Au cours de la campagne électorale de l'an dernier, leur patron le premier ministre a dit:

Nous sommes disposés à soumettre chaque projet fédéral et chaque projet situés sur des terres fédérales à une étude complète de l'impact sur l'environnement.

Est-ce qu'il y a eu une étude complète de l'impact sur l'environnement à propos de la fermeture possible de VIA, oui ou non? Est-ce que le gouvernement va respecter ses promesses dans ce domaine, oui ou non?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai déjà dit que toute décision relative à VIA Rail devrait normalement attendre l'annonce. Comment pouvons-nous dire en ce moment, aujourd'hui, que quelque chose va être fait ou non au sujet de VIA Rail alors que la décision n'est pas connue?

Je proposerais au chef du NPD d'attendre l'annonce de la décision. Il pourra alors faire les commentaires qu'il voudra à n'importe quel sujet concernant VIA Rail.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je vais essayer de nouveau. La question porte sur le rapport qu'il y a entre une étude complète de l'impact sur l'environnement et la décision gouvernementale concernant VIA Rail. Il est clair que, si on s'en reporte à ce qu'a dit le premier ministre l'automne dernier, à ce qu'a dit le ministre de l'Environnement à la fin janvier de cette année, le gouvernement a dit qu'avant toute décision économique majeure une étude de l'impact sur l'environnement serait entreprise, et que si elle concluait que la décision économique aurait des conséquences néfastes pour l'environnement, ce seraient les préoccupations environnementales qui primeraient.

Je voudrais demander aujourd'hui à l'un ou l'autre des ministres s'ils veulent garantir qu'une pareille étude sera effectuée avant que le gouvernement ne prenne une décision au sujet de VIA Rail, et que les préoccupations environnementales primeront. Voilà ce qui est en jeu.